



Quand la solidarité porte ses fruits

manne info

colis
alimentaires

épicerie
sociale

prêts
à taux 0%

repas
aux sans-abris

chantiers
d'insertion

santé
conseil et suivi

Avril 2019

n°ISSN : 1953 - 0102aa

Directeur de Publication :
Hubert Philipp



SOMMAIRE

- > "Continuez" : Le mot du Président
- > La Manne Alimentaire, tout un réseau
- > Sans-domicile fixe, comprendre et agir
- > Les élèves du dispositif ULIS du collège Pfeffel, ambassadeurs solidaires
- > Un miel solidaire
- > Cérémonie de remise des prix de la Fondation SNCF
- > Journée nationale de récolte de la banque alimentaire, stabilité des dons dans le Haut-Rhin

Continuez !

La création et le développement de la Manne représentent l'**engagement associatif** marquant de ma vie. Nous étions alors au milieu des années 80 et au début d'une **prise de conscience** du scandale que représente le **gaspillage** de tonnes de nourriture parfaitement consommable.

Au départ, le projet de fonder une association qui offrirait aux plus pauvres la nourriture provenant des surplus des grandes surfaces a été accueilli avec beaucoup de scepticisme. Certains pensaient que notre projet utopique serait éphémère face aux nombreux **obstacles que représentaient la collecte, le stockage et la distribution au quotidien** d'une telle quantité de marchandises. Pourtant quelques **responsables de supermarchés** y ont adhéré et nous ont fait **confiance**. Un partenariat est né et au fil des ans, il s'est progressivement étendu à d'autres enseignes de la grande distribution.

La distribution de **denrées alimentaires** aux personnes confrontées à la **précarité** nous a fait comprendre qu'il nous fallait aller de l'avant et **élargir notre soutien** en apportant de nouvelles réponses à leurs besoins. Ainsi, au fur et à mesure des années, en complément de l'aide alimentaire sont nés : **l'épicerie sociale Rebond, le restaurant de la Manne accueillant les SDF, les chantiers d'insertion** offrant une formation à ceux qui sont loin de l'emploi, les **prêts d'argent** sans intérêts.

Tel un arbre, la Manne a lentement poussé et

s'est développée depuis plus de **30 ans**. Les chiffres sont impressionnants. Ces trois dernières décennies, ce sont des **millions d'euros de nourriture et d'aides diverses** qui ont été distribués aux milliers de personnes qui nous ont été adressées par les travailleurs sociaux de la ville de Colmar et du département.

Tout ce travail est le fruit de l'**engagement quotidien des salariés, de leur directeur**, ainsi que l'ensemble des **quatre-vingt bénévoles** qui se dépensent sans compter pour répondre aux diverses sollicitations.

Je n'oublie pas ceux et celles sans lesquels nous ne pourrions œuvrer :

- M. **Gilbert Meyer**, Maire de Colmar,
- Le **CCAS** de la ville et les différentes communes de la CAC,
- Mme **Brigitte Klinkert** Présidente du conseil général et le département,
- L'**Etat** pour sa participation au restaurant et l'aide au poste
- L'ensemble des **enseignes commerciales** qui nous fournissent la marchandise,
- La **Banque alimentaire du Haut-Rhin** notre fidèle partenaire,
- **Vous, chers donateurs** qui par votre soutien financier nous apportez une aide indispensable pour continuer notre travail,
- Les **membres du Conseil d'Administration** présents à mes côtés.

Ces différents partenariats ont assuré la

pérennité de nos actions au service de nos concitoyens les plus vulnérables. Nous avons travaillé ensemble durant toutes ces années. Chacun avec les moyens qui étaient les siens a tenté de son mieux d'**apporter des réponses concrètes aux plus démunis**.

À présent, il est temps pour moi de **passer la main** en tant que Président de cette association dans laquelle je resterai un **bénévole actif**. Je laisse un héritage à mon successeur. À lui de continuer d'**inventer des voies nouvelles**, de **relever les défis** et d'**oser innover** comme nous avons toujours su le faire. Je fais **confiance** à celui qui me succédera. Il est issu d'une nouvelle génération de **bénévoles compétents et dévoués**. Je crois qu'il saura **perpétuer l'engagement** qui a été le mien durant toutes ces années et qui se résume par cette phrase de l'abbé Pierre : « *Il ne s'agit pas uniquement de donner de quoi vivre, mais de rendre aux malheureux des raisons de vivre* ».

À la fin de mon mandat de Président, permettez-moi de remercier tous les amis connus ou inconnus qui ont croisé ma route au service de cette œuvre.

Hubert PHILIPP - Président de la Manne

“ *Il ne s'agit pas uniquement de donner de quoi vivre, mais de rendre aux malheureux des raisons de vivre* ”



La Manne Alimentaire, tout un réseau

Les **denrées alimentaires distribuées** aux familles bénéficiaires sont recueillies auprès d'un **large réseau**, qui, d'année en année, **se structure et s'agrandit**.

Depuis **trente ans**, et le soutien de notre **premier partenaire CORA**, les enseignes de la grande distribution et les **magasins spécialisés dans l'alimentaire** se sont joints progressivement à notre cause et nous permettent d'assurer notre mission de service public.

Désormais nous travaillons avec 5 grandes enseignes : **Métro, Grand Frais, Leclerc, Cora et Monoprix**.

Nous comptons également sur le soutien de l'entreprise **FOREZIA**, et depuis 2018 sur celui des **boulangeries Poulailon**.

Les dons des enseignes représentent une manne non négligeable. Ils nous permettent d'être **approvisionnés essentiellement en produits frais** (légumes, fruits, produits laitiers, protéines...). Ces produits, qui sont triés en fonction des dates de péremption, sont distribués dans les **meilleurs délais**. Les **produits impropres** à la consommation sont écartés et les fruits et légumes périmés sont déposés dans des bacs prêts pour le **compost ou la méthanisation**. Il va sans dire que la **chaîne du froid est scrupuleusement respectée**, de la récupération dans les grandes surfaces jusqu'au tri et stockage en chambre froide.

Lorsque la production le leur permet, les **maraîchers des Chants de la Terre** sont également des donateurs précieux.

La Banque alimentaire du Haut-Rhin, située à Mulhouse, reste notre fournisseur officiel, elle nous permet de pouvoir disposer essentiellement de produits secs. Le coût de revient des denrées correspond à une participation de **0.80 centimes d'euros par personne aidée**. Cela représente 12 à 13 000 euros sur une année.

Toutes ces synergies nous permettent de constituer les **paniers alimentaires les plus équilibrés possibles**.

Ponctuellement, des boulangeries, des restaurateurs et d'autres magasins alimentaires nous soutiennent par des **actions de dons**.

Si les collectes sont très importantes en volumes, nous assurons notre part de solidarité et nous redonnons les denrées au **Centre Communautaire du Hohrodberg**. Nous contactons également **les Restos du Cœur** en cas de surabondance de certains produits.

Tous ces partenariats constituent désormais un **maillage solide et fiable**, qui, d'années en années, se consolide et nous permet d'une part, d'**assurer une distribution alimentaire variée et de qualité**, d'autre part de **faire vivre nos chantiers d'insertion** et ainsi de participer à **l'emploi local**.



Sans-domicile fixe, comprendre et agir

La parution de ce numéro du Manne Info coïncide avec la **fin de la trêve hivernale**, période délicate où de nombreuses personnes vont basculer **d'une précarité d'hébergement à une situation de sans-domicile fixe**.

Les personnes sans-domicile forment une population **hétérogène** aux contours extrêmement variés, faiblement définis juridiquement et difficilement quantifiables. Le Conseil de l'Europe avait retenu comme définition officielle le terme de « **sans-logis** », en le définissant comme : « *une personne ou une famille socialement exclue de l'occupation durable d'un logement personnel convenable c'est-à-dire personnellement et socialement acceptable* ».

En France, il n'y a pas de définition officielle des sans-domicile énoncée dans une loi, dont le but serait de leur procurer un hébergement ou un

logement. L'**INSEE** considère une personne sans-domicile comme une personne ayant **recours à un service d'hébergement** ou dormant dans un lieu non prévu à cet effet.

L'**enquête Sans-Domicile** réalisée par l'INSEE en 2012 pointait **143 000 personnes sans-domicile**, dont **12 700 sans-abris**. Cette population, très fragile, ne cesse d'augmenter. Entre 2001 et 2012, le nombre de personnes concernées a **augmenté de 50 %**. Ces données sont encore plus inquiétantes lorsque l'on prend la mesure du nombre de personnes **hébergées chez des tiers : 590 000 !**

Alors que l'effort porté par le gouvernement en matière de dépenses publiques allouées au logement dépasse les **40 milliards d'euros**, la **fragilisation** de ce public pose question. Le Président de la République, dans son allocution du 15 octobre 2017 l'a d'ailleurs reconnu.



Une situation qui s'aggrave de jours en jours

L'INSEE n'a pas reproduit d'enquête depuis 2012, mais les observateurs du monde associatif ne font que constater la **tendance à l'aggravation** de la situation.

Selon les données présentées dans le rapport annuel numéro 24 de la Fondation Abbé Pierre « L'état du Mal logement en France 2019, du 1er février 2019 », la France de 2018 compte hélas plus de **143 000 personnes sans-domicile**. Une situation qui occasionne **500 décès de la rue** (données collectées par le Collectif « Les Morts dans la rue ») chaque année. Ce chiffre est malheureusement partiel, une étude du CépiDc (Centre d'Epidémiologie sur les Causes Médicales de Décès) estime le nombre de décès des sans-domicile à **13 371** soit près de **six fois le nombre de décès connus** par le Collectif (données sur la période 2012-2016).

Une violence permanente

Vivre dans la rue ou dans un lieu qui n'est pas dédié à l'hébergement (hall d'immeuble, logement de fortune, voiture, squat) amène les sans-abris à être confrontés à une **violence quasi journalière**. Vols, agressions, viols, sont malheureusement des faits qui sont banals.

Cette violence est d'autant plus inquiétante que la **fémminisation** du public des sans-abris et la présence d'**enfants** de plus en plus nombreux sont signalés.

En 10 ans, **la part de femmes sans-abris a augmenté deux fois plus vite** que celle des hommes. Ces femmes en errance sont très fortement exposées aux agressions et aux viols. Dans « Mes années Barbares », livre paru aux éditions La Martinière, *Anne Lorient*, ancienne SDF, raconte son long calvaire, elle qui a été violée 70 fois en 17 ans de rue.



Des jeunes de plus en plus exposés

Les **jeunes sont surreprésentés** parmi la population sans-domicile fixe. La dernière étude de l'Insee démontrait que **40 %** des personnes qui appellent le 115 sont des **moins de 25 ans**. La première raison de leur présence dans la rue est une **rupture familiale**. Cette période, si elle se prolonge, augmente considérablement le risque de voir le jeune s'installer dans une **précarité extrême** où les **repères sont vite perdus** et le **point de non-retour proche**.

Au-delà des jeunes qui sont en rupture familiale, il y a ceux qui ont été pris en charge par l'**ASE (Aide Sociale à l'Enfance)** en famille d'accueil ou en foyer. Selon une enquête de 2006 de l'Institut National des Études Démographiques, **40 % des jeunes SDF (18-24 ans)** sortiraient d'un dispositif de l'aide à l'enfance. **26 % de la population totale des SDF** serait passée par un dispositif de l'ASE ou de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Ces données brutes nous permettent de dire que, passé 18 ans, les jeunes ne bénéficient pas d'un accompagnement suffisant pour **assurer leur insertion sociale et professionnelle** et qu'il devient compliqué pour eux d'envisager un projet. La question de la sortie du dispositif après 18 ans a été prise très au sérieux par les politiques, le gouvernement vient d'annoncer une aide de **12 millions d'euros** pour un plan intitulé « **Zéro sortie sèche de l'ASE** ». Ce plan sera mis en place dans chaque département et permettra un **accompagnement renforcé**. L'enjeu est ici énorme, il est question de **21 000 jeunes par an**. Une proposition de loi a été soumise à l'Assemblée visant à consolider un parcours d'insertion professionnelle jusqu'à 21 ans.

L'addictologie, une problématique complexe

Séjourner dans la **rue ou dans des conditions d'extrême précarité** entraîne, pour ceux qui y résident, des **comportements dangereux** pour leur **santé**. Ainsi, les sans-domicile fixe (notamment les sans-abri) développent des **pathologies multiples** (états dépressifs courants et sévères, maladies respiratoires, digestives...). La **consommation d'alcool** reste très problématique car elle démarre très jeune et s'intensifie pour être supérieure à celle d'une personne alcoolique non SDF. Une étude SAMENTA de l'INSERM menée en Ile de France montre qu'**un tiers des sans-domicile fixe est atteint de trouble mental**. D'autre part, la consommation de stupéfiants se banalise, cannabis, médicaments détournés de leur usage, contribuent à leur mal-être. La combinaison de ces substances est explosive et détériore fortement les comportements.

L'accueil des sans-domicile à La Manne

Depuis 1988, date de l'ouverture du **restaurant de la Manne Alimentaire**, la Manne accueille des sans-domicile orientés par les services communaux de l'action sociale de la Mairie de Colmar. Une convention de partenariat lie la Manne à l'**Association Espoir** pour l'**accueil le midi** des résidents du **Foyer Schoelcher** (centre d'accueil de nuit), la Manne livrant des repas le soir pour ce même foyer ainsi que pour le **Foyer Tjibaou**.

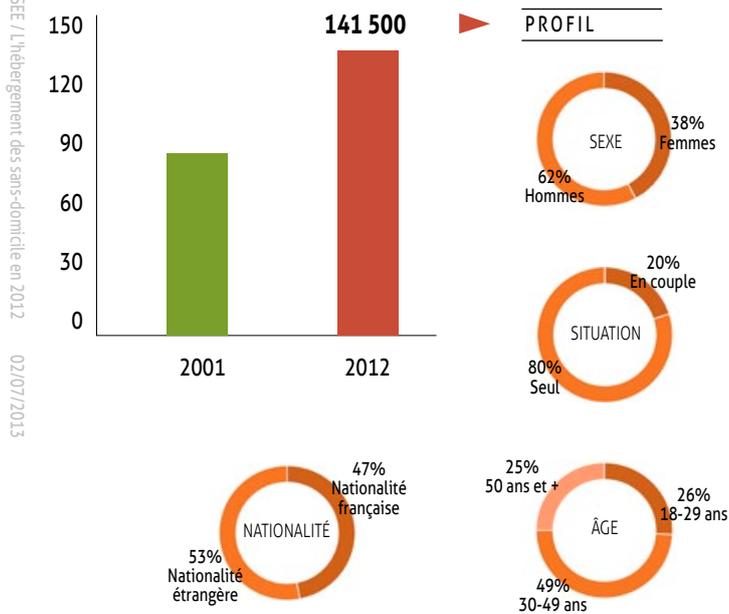
A midi, les équipes de la Manne Alimentaire accueillent en moyenne **20 couverts**. Elles livrent en moyenne **40 repas** dans les hôtels Colmariens et **30 repas** par soir en moyenne pour les foyers. Ce service de livraison des repas en foyer est assuré du lundi au dimanche.

Sur un an, la Manne Alimentaire produit **12 643 repas** à destination des sans-abri sur Colmar.

Travaillant en étroite collaboration avec les **services municipaux** et les accompagnants de l'Association Espoir, salariés et bénévoles de la Manne œuvrent chaque jour pour leur fournir un repas complet. Depuis le mois de février, les sans-domicile vivant dans la rue disposent d'un **panier « hygiène »**.

Deux sans-domicile sur cinq sont des femmes

NOMBRE DE PERSONNES SANS-DOMICILE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE en milliers



Au plus près des sans-domicile fixe

Nous avons questionné pour la préparation de cet article plusieurs sans-domicile principalement vivant dans la rue. Pour des raisons d'anonymat, appelons-les G, I et H.

G. est à la rue depuis l'âge de 13 ans. Mis à la porte par ses parents, il est depuis 1988 sans-domicile et est resté principalement sur la région Colmarienne.

H. est sans-domicile depuis 2009. Il avait une situation relativement stable avant cette période (activité de manutentionnaire) mais a soudainement sombré suite à des problèmes familiaux.

I. est sur la région Colmarienne depuis 4 ans. Il est à la rue depuis 10 ans.

Tous sont bénéficiaires des minimas sociaux (RSA), ils ont parfois connu des périodes de rupture de droits mais globalement, ils sont très attentifs à leurs droits et s'entraident pour les démarches administratives même si elles n'aboutissent pas.

G. habite dans un habitat précaire, aménagé sur un terrain vague. H et I dorment dans un secteur de sous-bois en périphérie de Colmar. Ils entretiennent de bonnes relations avec les riverains et évitent de dormir en ville.

G. et H. exercent ou ont exercé, lorsque la saison arrive, une activité saisonnière. Tous les trois sont domiciliés par le CCAS de la ville de Colmar.

Deux d'entre eux possèdent un téléphone portable qui leur permet de rester connecté au monde.

Tous les trois ont une couverture santé via la CMU et se rendent si besoin chez un médecin. Les soins dentaires restent toutefois des soins plus compliqués. Les trois SDF sondés vivent dans la rue depuis de nombreuses années, ils souhaitent voir leur situation financière et matérielle s'améliorer mais n'ont pas de réels projets.

Les élèves du dispositif ULIS du collège Pfeffel, ambassadeurs solidaires



Depuis début décembre, les élèves de la **section ULIS du collège Pfeffel** et leurs enseignants sont mobilisés par un projet de **collecte alimentaire** au profit de la Manne. Leur engagement est une réussite puisqu'ils ont réussi à récolter **453 kg de denrées alimentaires**. Ces aliments de longue conservation seront dédiés à notre épicerie « **Rebond** ».

Merci à tous les protagonistes de ce projet, personnels enseignants, non-enseignants, élèves et leurs familles !

**453 kg de denrées alimentaires
récoltées pour l'épicerie "Rebond"**

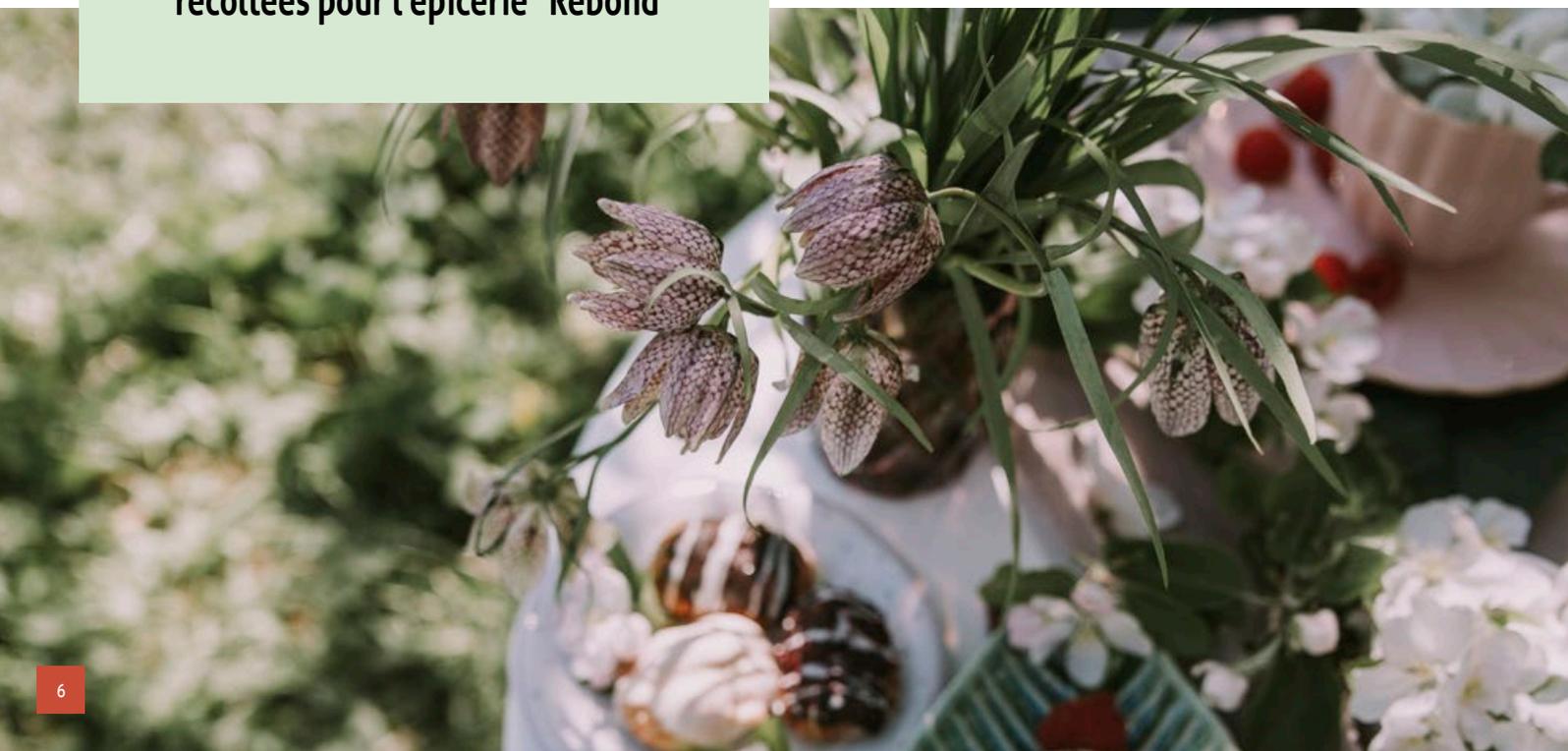
Un miel solidaire



Depuis plus de 15 ans, la **Fédération des Apiculteurs du Haut-Rhin** et la Manne Alimentaire, ont tissé des **liens solides et solidaires**. Représentée par Monsieur *Jean-Pierre HELLER*, Président d'Honneur, et par Monsieur *André FRIEH*, Président de la Fédération et responsable du concours Miel, ces derniers ont remis **600 pots de miel** tous primés au **concours 2018 des miels**.

Produits par **360 apiculteurs** sur toute l'Alsace, ces dons ont été redistribués aux familles bénéficiaires pour les fêtes de fin d'année. Le Conseil d'Administration et toute l'équipe de la Manne Alimentaire remercient chaleureusement la Fédération des Apiculteurs du Haut-Rhin pour leur soutien.

Plus d'informations sur la Fédération des Apiculteurs du Haut-Rhin : <https://www.apiculture.alsace/federation-du-haut-rhin/>



Cérémonie de remise des prix de la Fondation SNCF

La Manne, représentée par son Président *Hubert PHILIPP* et son Vice-président *Jean-Yves CHASSERY*, ont été **primés pour leur action sociale et solidaire**.

Un grand merci à *MAIKA*, bénévole à la Manne et salariée de la SNCF, pour son engagement à nos côtés. C'est de son initiative que cette récompense est née.

Credit : SNCF GRAND EST - Stéphanie Güter



Journée nationale de récolte de la banque alimentaire, stabilité des dons dans le Haut-Rhin

Bénévoles, élèves, scouts, sympathisants de la Manne Alimentaire, se sont encore mobilisés sur deux jours afin de participer à la **collecte nationale des banques alimentaires**.

Ainsi, pour cette édition 2018, ce sont **224 tonnes de denrées alimentaires et produits d'hygiène** qui ont été récoltés. Ces chiffres sont globalement stables par rapport à ceux de l'an dernier.

Un grand merci à toutes les personnes impliquées et nous vous donnons rendez-vous lors de la récolte de novembre 2019 !



**224 tonnes de denrées alimentaires
et produits d'hygiène récoltés**



Je soutiens La Manne !

Je fais un don ! Je bénéficie d'une déduction fiscale

- 20€ soit 7€ après réduction d'impôt
- 50€ soit 17€ après réduction d'impôt
- 75€ soit 26€ après réduction d'impôt
- 100€ soit 34€ après réduction d'impôt
- 200€ soit 68€ après réduction d'impôt
- _____ €
- Virement automatique _____ €
(compte IBAN FR76 1027 8032 7600 02014 040 107)

En cas de virement, merci de nous envoyer vos coordonnées complètes afin de recevoir votre reçu et de bénéficier ainsi des déductions fiscales.

J'agis !

Je propose de donner de mon temps, de mes compétences et j'accepte d'être sollicité pour :

- une action ponctuelle
- une action régulière

Je veux être informé(e) !

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal.....Ville.....

Téléphone.....

Email.....

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de La Manne.

Particuliers,

votre don est déductible des impôts : sur présentation de votre reçu fiscal, vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale de 75% du montant dans la limite de 546€ (pour 2018) puis de 66% du montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Entreprises,

vous pourrez bénéficier, sur présentation du reçu fiscal, d'une déduction égale à 60% du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires annuel.

ISF : un don au profit d'une association d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% du montant dans la limite de 50 000€ par an.

LA manne vous enverra un justificatif à joindre à votre déclaration d'impôt.



Le Label IDEAS renseigne et sécurise le donateur en établissant le respect de la mise en œuvre par les organisations à but non lucratif, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité.



Association
LA manne
23 rue du Galtz
68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 44 27
Fax 03 89 20 01 50
info@lamanne.org
lamanne.org

Ouvert du LUNDI au
VENDREDI
(sauf jours fériés)
Bureaux : 8h-12h et 14h-17h
Distribution : 13h-15h

SUIVEZ - NOUS !



lamannecolmar -



AssociationLaManne -



https://fr.pinterest.com/lacommm/ -



https://twitter.com/ManneAlim